



Ville d'Angoulême
Extrait du registre des délibérations

Versement de subventions aux associations

DE20150511_8	Conseil municipal du 11 mai 2015
Rapporteuse : Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU Affichée le 13 mai 2015	Télétransmise à la Préfecture le 13 MAI 2015

L'an deux mille quinze le onze mai à 18 heures 00, les membres du Conseil municipal se sont réunis à l'Hôtel de ville suivant la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire en application des articles L 2121.9, L 2121.10 et L 2121.12 du Code Général des Collectivités Territoriales

Date de convocation : 21 avril 2015

Membres présents :

M. BONNEFONT, M. CAZENAVE, Mme GARCIA, M. YOU, Mme LEGRAND, M. ELIE, Mme VOUVET, Mme LAGRANGE, M. BOURGOIN, Mme DE MAILLARD, M. MONIER, Mme WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Mme FAVE, M. MARQUET, M. BOUAZZA, Mme BOUTTEMY, M. GATELLIER, Mme FRANÇOIS-ROUGIER, Mme ARLOT, Mme LASBUGUES, M. PIERRE-JUSTIN, M. VERGNAUD, M. POUSSET, Mme BIDOIRE, Mme MACULA, M. ACHARKI, Mme BOURGOGNE, M. BOUAZZA, M. PAIN, M. BOUCHAUD, Mme RICCI, Mme PEREZ, Mme COUTANT, M. SARDIN

Ont donné procuration :

- M. GUITTON à M. BONNEFONT
- M. DEBROSSE à M. BOURGOIN
- Mme CHAUVET à Mme LASBUGUES
- Mme DUBOIS à M. GATELLIER
- M. OZDEMIR à Mme DE MAILLARD
- Mme SERRALHEIRO à M. ACHARKI
- M. LE MAUFF à Mme ARLOT
- M. CHUPIN à Mme BOURGOGNE
- M. LAVAUD à Mme PEREZ

Certifié exécutoire
Pour le Maire,
Le(La) Directeur(ric) Général(e)
Adjoint(e)

Secrétaire de séance : Mme Françoise LEGRAND

DOSSIERS PRIORITAIRES

Versement de subventions aux associations

Solidarité
id : 928

Conseil municipal
11 mai 2015

8

Rapporteuse : Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU

Dans le cadre des animations de fin d'année, la Ville a souhaité mettre en place différentes animations populaires et familiales en collaboration avec les commerçants et les acteurs des quartiers.

Il a ainsi été décidé d'installer une patinoire sur la place du Champ de Mars et le montant des recettes 2014 s'élève à 2 681€.

L'équipe municipale a souhaité que cette opération puisse bénéficier aux associations suivantes :

Association	Projet	Montant
Association de Soutien aux Victimes d'Actes de Délinquance (ASVAD)	Dispositif de soutien et d'assistance aux victimes par des permanences d'intervenants sociaux ou de psychologues	700€
Etoil'Clown	Spectacle en milieu hospitalier / pédiatrie	300€
Maison des Peuples et de la Paix (MPP)	Quand Les femmes font leur cinéma	500€
Mouvement Vie Libre	Lutte contre les addictions / accompagnement de personnes en difficulté avec l'alcool et leur famille	300€
Clowns Stéthoscopes	Amélioration de la qualité de vie des enfants hospitalisés et accompagnement de leurs proches	300€
Association des Insuffisants Respiratoire du Poitou-Charentes	Soutien aux malades et à leurs familles dans divers domaines : rompre la solitude, informer et responsabiliser les malades.	150€
Vaincre la mucoviscidose	Collecte de fonds pour la sensibilisation du public à la maladie, l'amélioration des soins et l'aide aux malades	431€

La Direction du Développement Culturel propose d'attribuer une subvention complémentaire de 500€ pour soutenir le projet de la MPP.

Dans ce cadre, il vous est proposé d'approuver :

- le versement des subventions au titre de la recette de la patinoire,
- le versement de la subvention complémentaire au projet MPP.

Les élus désignés ci-après ne prenant pas part au vote des subventions uniquement pour les associations ou organismes dont ils sont membres en tant que représentants de la Ville et d'autres organismes ou à titre personnel :

- Maison des Peuples et de la Paix

Samuel Cazenave

Danielle Chauvet

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, adopte la proposition de la rapporteure.

Fait et délibéré au Conseil Municipal le dit jour
11 mai 2015
Pour extrait conforme,
P/Le Maire,
l'Adjoint



